



Congrès de Strasbourg 2011

Commission des cadres retraités (23 juin 2011)

Présents :

Bruno COMBRADE, délégué national de catégorie, Aquitaine
Nicole MONSTERLET, suppléante au délégué national, Languedoc-R
Robert BOBIN PACA
Jean Louis TISSERAND Franche Comté
Bernard MORCET Bretagne
Maurice MOURIER Rhône Alpes
Jean GUILLEMET Aquitaine

Excusés : JM CHOZENOUX, M-L BORRA, Yves MOREAU.

Les participants rappellent leur souhait que soient communiqués les résultats du référendum par catégorie d'adhérents.

Ils rappellent à nouveau la nécessité d'adresser par courrier postal les points forts et les événements importants pour ceux qui ne disposent pas de mail.

En effet, Internet produit un isolement des anciens qui ne se sont pas équipés en informatique.

Projet de charte managériale relative aux engagements éthiques des membres du SMPS.

Il est procédé à présentation puis discussion du document présenté en Conseil National la veille. Cette idée est bien reçue par les présents à la réunion.

La question de savoir qui devra la signer n'est pas tranchée. Il est ajouté que chaque renouvellement de collaborateur entraînant un recrutement devrait s'accompagner de l'examen de ce document.

Certains retraités pensent qu'ils ne sont plus concernés, d'autres si, en fonction du contenu définitif et par solidarité avec les collègues actifs.

Rapport moral.

Bruno Combrade remarque qu'il n'y a pas été question des retraités (qui pourtant constituent la seconde catégorie du SMPS par le nombre des adhérents).

Est évoquée à nouveau l'augmentation des prélèvements CSG pour les retraités qui passerait de 3,6 pour cent à 7,5 pour cent.

S'agissant de la réforme du dispositif d'aide à la dépendance, il semblerait, actuellement, que les retraités échapperaient à l'assurance obligatoire.

A ce sujet, Bernard MORCET accepte de suivre ce dossier et son évolution au niveau national.

A propos des mutuelles complémentaires santé, il est rappelé que l'augmentation des cotisations entraînerait certains retraités à choisir des cotisations moins coûteuses mais couvrant moins bien divers risques.

Il est rappelé aux collègues qui ont des éléments sur la baisse du pouvoir d'achat des retraités de les communiquer pour de prochaines réunions. Une personne de la catégorie chargée de suivre la question serait utile.

Enfin est évoquée la question des adhérents qui se retirent du syndicat lors de leur passage à la retraite. Bernard MORCET évoque le cas de la Bretagne. Ceux qui poursuivent leur adhésion le font souvent pour garder des liens amicaux ou par égard envers leur syndicat.

Election du Délégué National des Retraités en octobre 2011.

Bruno COMBRADE rappelle qu'il arrive au terme de son mandat de 3 ans en octobre 2011.

Il conviendra donc de procéder à l'élection d'un délégué de catégorie lors de la prochaine réunion des délégués régionaux des retraités.

Les présents souhaitent une nouvelle procédure et demandent qu'un courrier soit adressé à tous les délégués de catégorie des différentes régions les invitant à se porter candidat, avec un délai pour dépôt de candidature auprès des instances.

Bruno COMBRADE rappelle que pour le moment ce sont les dispositions en vigueur qui s'appliquent ; il les rappelle et les transmettra aux collègues en document joint au compte-rendu.

Il est suggéré de proposer plusieurs dates de réunion en automne et de choisir un autre restaurant moins onéreux.

Selon l'usage antérieur, et par annonce plus précoce qu'auparavant, la date de la prochaine réunion est fixée au 12 octobre 2011, à la délégation nationale.

B. COMBRADE
N. MONSTERLET



PS : Le mandat du délégué national court jusqu'au 11 octobre 2011. La réunion du 12 octobre sera consacrée uniquement à l'élection du nouveau délégué national, selon la procédure en vigueur.

Le scrutin sera présidé par l'actuel délégué national, en son absence par sa suppléante, à défaut par le collègue présent le plus âgé.

Le ré-examen du mode de désignation du délégué national et de son suppléant devra être mené sous l'animation de la présidence nouvellement désignée de la commission des retraités.